



FEDERATION ALGERIENNE DE BASKET BALL

رابطة كرة السلة الجهوية للوسط  
Ligue Régionale Centre de Basket-Ball

Réf N°0327/CD/LRCBB/2021

Alger, le 13 Janvier 2022

A

Monsieur le Président de section de Basketball de  
l'ESGK

**NOTIFICATION**

**Affaire CD n° 02** : Rencontre ESGK – ACB (SM) du 12 Janvier 2022

- Vu la feuille de marque ;
- Vu les rapports des officiels ;
- Vu la faute disqualifiante ;
- Attendu que le joueur **MOKRANE Mohamed Arezki** licence n° 4871 de l'ESGK a été disqualifié par l'arbitre pour contestation de décision de l'arbitre.

**La CD décide :**

- Le joueur **MOKRANE Mohamed Arezki** licence n° 4871 de l'ESGK, est suspendu **d'un (01) match ferme** à compter du 13 janvier 2022 (Art 8.6.17 des RG).
- Une amende de Deux Mille Dinars (2000 DA) est infligée au club ESGK payable avant la reprise du joueur.



Le Secrétaire Général  
LRCBB  
Abdelhamid MAHMOUDI